

CONSEIL MUNICIPAL DE ST CRICQ CHALOSSE

REUNION DU JEUDI 28 AOUT à 20H30

PRESENTS : Aimée LABORDE, Alain DUFAU, Rosine BATS, José DUPOUY, Fabien DUFAU , Jean-Michel COMMARRIEU, Sylvie LABORDE, Sandrine GAVELLE, Nadine THIBAudeau, Jean-Charles DANDIEU, Rémi LASSALLE, Thierry DUFAU, Pascal LOUPIEN, Olivier GAULIN.

EXCUSE : Nicolas DUPLANTIER (Procuration à Rémi LASSALLE)

ORDRE DU JOUR :

- ° Prix de vente du bois M. J LUC LAFITTE
- ° Délibération du syndicat des Eschourdes
- ° Arrêt de l'accueil de loisirs sans hébergement (clôture de la régie des recettes)
- ° Modification du règlement de location des salles communales
- ° Point sur les loyers communaux
- ° Remplacement des miroirs en agglomération
- ° Isolation des bâtiments communaux
- ° Questions diverses

Lecture et approbation du dernier compte rendu datant du 26 Juin 2014.

Suite à certaines remarques extérieures au conseil municipal, Rémi ne veut plus être secrétaire de séance. Après discussions, le conseil décide de tourner pour chaque séance.

1/ Prix de vente du bois :

Après avoir reçu Mr Jean-Luc Lafitte avec la commission voirie, Mme le Maire propose de lui facturer à 20€ le stère les 20 stères de bois qu'il a coupés sur le domaine public avec l'autorisation verbale propre au maire précédent. Soit un total de 400€.

Le conseil accepte à l'unanimité cette proposition.

2/ Syndicat des Eschourdes :

-Modification des statuts :

Voté à l'unanimité

- Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.

Délibération reportée à la prochaine séance.

Le rapport a été remis à chaque conseiller afin d'en prendre connaissance.

3/ Accueil de loisirs sans hébergement (arrêt et clôture de la régie des recettes) :

Mme le Maire annonce qu'il n'y aura plus d'accueil de loisirs le mercredi et qu'il faut donc clôturer la régie des recettes.

Vote : 13 pour et 2 contre.

4/ Modification location salles :

Mme le MAIRE explique que les locations de salles ne sont pas toujours respectées et surtout, après la location, les locaux ne sont pas rendus toujours propres et parfois même dégradés (surtout le hall des sports). Elle propose de trouver une solution rapide sur ce sujet afin de prévoir un suivi plus strict des locations des salles. Elle souhaite que les élus se responsabilisent et prennent part aux états des lieux. Thierry DUFAU explique que la propreté de la salle et de la vaisselle n'est pas toujours irréprochable à la location. A ce sujet, Alain DUFAU propose une caution nettoyage à la réservation. Fabien DUFAU demande également une caution plus importante pour la location du loft. Après discussions, le conseil municipal décide :

° D'augmenter de 20% le tarif de location de la salle polyvalente pour les personnes extérieures à la commune.

° De demander des arrhes dès la réservation des salles (tarif à définir suivant la légalité)

° D'augmenter la location du loft pour les extérieurs à la commune (80€ de location et 150€ de caution).

° De demander une caution nettoyage de 100€ à la réservation des salles.

Le tableau des tarifs de location sera rectifié et affiché en mairie.

En ce qui concerne le suivi de location des diverses salles communales, des groupes de 3 élus sont mis en place :

- LABORDE Aimée – DUPLANTIER Nicolas – DUFAU Alain
- GAVELLE Sandrine – GAULIN Olivier – DUFAU Fabien
- THIBAUDEAU Nadine – DUFAU Thierry – COMMARRIEU J.Michel
- LABORDE Sylvie – DANDIEU Jean- Charles – DUFAU Alain
- BATS Rosine – LASSALLE Rémi – DUPOUY José

Monsieur LOUPIEN Pascal refuse d'y participer.

5/ Loyers communaux :

Mme le maire précise qu'un nouveau locataire arrive le 15 Septembre au loyer disponible du château (ancien appartement de Dédé). Par contre, elle informe que 2 autres loyers vont se libérer, le premier sera disponible fin septembre et le second fin Octobre. Elle s'inquiète pour la location, et propose de passer par les services sociaux. Sylvie Laborde interroge Mme le Maire pour savoir si des renseignements ont été pris auprès des agences immobilières. Mme le Maire lui dit que les frais d'agence sont trop élevés. Le conseil municipal ne retient aucune de ces hypothèses et décide de faire passer l'annonce comme auparavant. Fabien DUFAU s'engage à prendre les photos et à lancer l'annonce sur internet.

6/ Miroirs en agglomération :

Alain DUFAU propose le remplacement des 2 miroirs de sécurité dans le bourg. Il présente un devis de 507,14 HT (253.57x2).

Voté à l'unanimité

7/ Isolation bâtiments :

Mme Beyrière (locataire du château) demande la réparation de 2 fenêtres à son appartement. Mme le Maire va demander un diagnostic à l'entreprise Loubéry lors de sa prochaine intervention au presbytère.

Questions diverses :

8/ Travaux écurie et salle annexe :

Madame le Maire explique que 5 devis ont été reçus pour le remplacement des portes de l'écurie. La commission des bâtiments a retenu la proposition la moins élevée présentée par l'entreprise LABIELLE de ST-MEDARD pour un montant de 8 500.00 € HT. Le montant des aides s'élèvera à 40% du montant HT.

9/ Basket :

Le basket met à disposition Adrien TASTET pour les temps d'activité périscolaire.

10/ Arrêt de travail de J-Jacques Lonné

J-Jacques Lonné est en arrêt jusqu'au 31 Octobre. Il doit rencontrer la médecine du travail et souhaite demander une reprise avant cette date là. Si ce dernier ne peut pas reprendre, Mme le Maire propose de recontacter Mr Dalaine, entrepreneur à Marpaps, pour effectuer les travaux de fauchage des routes communales.

11/ Concessions cimetière :

Mme le Maire propose de compléter les rangées existantes du cimetière. Elle demande à faire un recensement des anciennes concessions non utilisées.

12/ Champ de la Chasse :

La commune abandonne le fermage du champ de la chasse pour l'année, à hauteur de 121,96 euros en contrepartie de la subvention annuelle allouée à l'ACCA.

Voté à l'unanimité

13/ Situation Sylvie Coustet :

A la demande de Sud Collectivités (syndicat accompagnant les employés des collectivités territoriales), une réunion s'est déroulée le 13 Août dernier pour évoquer la situation de Mme Sylvie Coustet. Etaient présent à cette réunion Mme le Maire et ses 3 adjoints (Mr Alain Dufau, Mme Rosine Bats, Mr José Dupouy), Mme Coustet, 2 membres du syndicat, sous le conseil de Mr Gévaudan. Suite à cette rencontre, Mme le Maire nous précise qu'elle attend la suite.

14/ Situation Guy Ansart :

Mme le Maire introduit le sujet en demandant à chaque conseiller s'il avait bien reçu le courrier de Mr Guy Ansart, employé en CAE à la commune. Son contrat se terminant le 05 Septembre 2014, Mme le MAIRE soumet au vote son non renouvellement de contrat :

13 pour 2 contre.

Mr Guy Ansart ne fera plus partie de l'effectif à partir du 05 Septembre 2014, ses congés lui seront payés et il devra restituer les clés. Il va être convoqué par Mme le Maire et la commission du personnel dans les prochains jours.

15/ SIVU :

Pour information, Mme le Maire évoque la situation du SIVU et explique qu'un transport sera mis en place à partir du troisième mercredi de Septembre pour amener les enfants au centre aéré d'Hagetmau dès la fin de l'école. A ce jour, le tarif n'est pas encore établi. Le sujet sera abordé lors de la prochaine réunion du comité syndical du SIVU.

FIN DE REUNION 22H30

LABORDE A. DUGAU A. BATS R. DUPOUY J. DUGAU F.

LASSALLE R. LOUPIEN P. DUGAU Th. COMMARIEU J.M.

DANDIEU J. Ch. GAULIN O. GAVELLE S. THIBAUDEAU N.

LABORDE S.